

LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE AFFECTANT L'UTILISATION DU SOL

AC1	Servitude de protection des monuments historiques classés	Chapelle St Sulpice sur la commune de St Marcel d'Ardèche Dolmens de Joyaudes sur la commune de Bourg St Andéol	Mesure prise en application de la loi du 31/12/1913 Zone de protection créée en application de la loi du 2 mai 1930 Acte du 6/08/1932	DRAC
AC2	Servitude de protection des sites et des monuments naturels classés et inscrits	Réserve naturelle des gorges de l'Ardèche	Zone de protection des sites créée en application de la loi du 2 mai 1930 Acte du 15/01/1943	DREAL
EL2	Servitude en zone submersible	Berges du Rhône et de l'Ardèche	Plan des Surfaces Submersibles (PSS) de 1979 PPRI en cours d'élaboration	CNR
GAZ	Servitude de passage des canalisations de transport du gaz naturel	Gazoduc « ERIDAN » entre St martin de Crau (13) et St Avit (26)	Articles L555-27 - R555-30a - R555-32 et suivants du Code de l'Environnement	GRT
I4	Servitude relative au passage des lignes électriques	Ligne HT Coulange/Tavel Coulange/Tricastin Tavel/Tricastin Ligne MT Bollène/Combette Combette/la Palud	Article L321-1, L323-3 et suivants du Code de l'énergie Décret 67-886 du 6/10/67 Décret 70-492 du 11/06/70	RTE
PT2	Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques	Ligne PTT	Protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles	France Télé-com
T1	Servitudes relatives au chemin de fer	Voie SNCF	Servitude en application de la loi du 31 décembre 1966 établissant des servitudes au profit des lignes de transport public	SNCF